SHALSHELET MAG N°20

KISLEV 5787
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2026



SCIENCES page 02
Graine, œuf, papillon, et résurrection ! part 2

LITIGE FINANCIER page 03
Cadeau convaincant ou partie du prix ?

CACHEROUT page 04
Les médicaments et la cacherout 3/3

HALAKHA page 06
Le Nespresso de Chabbat partie 1

CALENDRIER page 08
'Hanouka : inaugurer un Beth Hamikdash résistant à toutes les épreuves

EDUCATION page 10
À partir de quel âge commence l'éducation ?

MÉDECINE page 11
Deux haricots

Ce magazine est offert :

לעילוי נשמת
רייזל בת דוב ע"ה
נפטרה ביום
כ"ג בכסלו
תנצב"ה

Leïlouy Nichmat
• Mikhael ben Hlala veChmouel Partouche
• Bahi bat Sultana veHaim Partouche
• Patricia Rahel Sebban bat Yehoudit vemoshe Levy

Refoua chelema Elazar ben Aziza

Pour la hatsla'ha de la famille Rav Shmouel Lévy

Mazal Tov Eliahou ben Esther

Une bonne délivrance Bécha'a Tova Oumoutsla'hat pour Noémie Mazal Estrella

מה רבו מעשיך השם
Graine, œuf, papillon, et résurrection !

Partie 2

SCIENCES

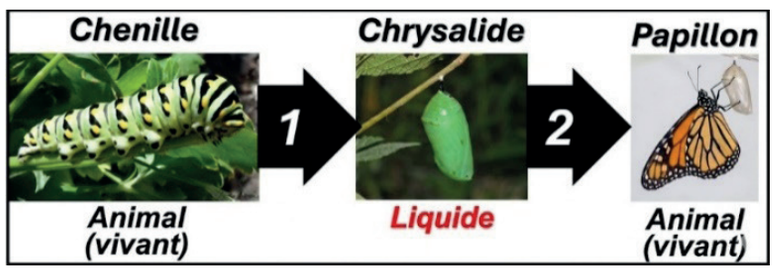
Pr. Daniel Nessim

Après avoir analysé comment la graine et l'œuf deviennent plante et poussin, allons encore plus loin dans l'émerveillement et observons l'une des plus magnifiques transformations de la nature : celle du papillon. La vie d'un papillon comporte quatre étapes : l'œuf, la chenille, la chrysalide et le papillon adulte. Tout commence lorsque la femelle part à la recherche de la plante idéale où elle pondra ses œufs, celle dont ses chenilles pourront se nourrir à leur éclosion. Certaines chenilles ne peuvent se nourrir que d'une seule espèce de plante, ou d'une seule famille de plantes. Ainsi, avant même que la chenille n'apparaisse, sa mère a déjà choisi son premier repas. C'est étonnant, car il existe environ 20 000 espèces de papillons dans le monde, et chaque espèce a son propre cycle de vie, ses habitudes, ses plantes hôtes, ses couleurs, ses dangers, et son calendrier.

Les œufs sont minuscules, souvent pas plus gros qu'une tête d'épingle. Certains papillons les pondent un par un. D'autres les pondent en grappes. Une femelle peut pondre des dizaines, des centaines, voire, chez certaines espèces, bien plus d'un millier d'œufs au cours de sa vie. Au bout de quelques jours, voire plus selon l'espèce et la température, l'œuf éclot. En sort une minuscule chenille, la larve du papillon. Son premier repas est souvent sa propre coquille d'œuf, un petit paquet parfait de nutriments. Elle se tourne ensuite vers la feuille située en dessous et commence à manger. Mais même ce premier repas est dangereux, et de nombreuses jeunes chenilles n'y survivent pas. Certaines sont dévorées par des oiseaux, des fourmis, des araignées, ou des guêpes. D'autres périssent à cause des conditions météorologiques, de maladies ou des défenses de la plante elle-même, qui peuvent inclure des substances chimiques toxiques, ou une sève collante conçue pour piéger la minuscule intruse. La vie d'une chenille est périlleuse.

Les survivantes continueront à se nourrir avec voracité. En raison de sa peau externe rigide qui ne peut s'étirer, lorsque la chenille grandit, elle fend son enveloppe et mue en cinq stades de croissance distincts (*stades larvaires*). Chez certaines espèces, en seulement une semaine ou deux, elle devient une chenille adulte. À ce stade, son appétit est stupéfiant et peut manger avec une telle intensité qu'elle est capable de dévorer une feuille en 3 à 5 minutes.

Vient ensuite l'une des transformations les



plus époustouflantes du monde animal. La chenille trouve un endroit sûr, souvent sous une branche ou une feuille. Elle s'y fixe à l'aide de soie, mue une dernière fois et révèle la chrysalide qui se trouve à l'intérieur. ***De l'extérieur, la chrysalide semble immobile, dure, et sans vie***. Certaines changent même de couleur pour se fondre dans leur environnement, afin de passer inaperçues !

Ce qui se passe à l'intérieur de la chrysalide est presque incroyable. ***Une grande partie de l'ancien corps de la chenille se décompose. Des enzymes aident à dissoudre de nombreux tissus larvaires en un liquide.*** Il se transforme en une « *soupe* », bien que des cellules et des structures importantes puissent subsister. À l'intérieur, des groupes de cellules spécialisés commencent à construire le corps adulte : ailes, pattes, antennes, yeux, et organes du papillon.

Après quelques jours ou quelques semaines, selon l'espèce, la chrysalide s'ouvre et en sort une nouvelle créature complètement différente de la chenille d'origine. La chenille marche, mais le papillon vole. La chenille mâche des feuilles, mais le papillon boit du nectar. Couleur, forme, fonction : rien ne pourrait être plus différent !

Posons-nous maintenant une question intrigante : reste-t-il quelque chose de la chenille dans le papillon ? À première vue, on pourrait répondre non. Après tout, le corps de la chenille a été décomposé puis reconstruit. Sa vie antérieure a sûrement disparu complètement. Mais ici, des chercheurs ont fait une découverte étonnante lorsqu'ils ont entraîné des chenilles du *sphinx*

du tabac[1] (un papillon) à associer une odeur particulière à un léger choc électrique. Après un entraînement répété, les chenilles ont appris à éviter cette odeur. Puis les chenilles sont entrées au stade de chrysalide, ont subi leur métamorphose, et sont devenues des papillons adultes. Lorsque les scientifiques ont présenté à nouveau la même odeur, le papillon adulte l'a évitée ! En d'autres termes, quelque chose d'appris au stade de chenille avait survécu à la transformation. ***Le papillon avait conservé une partie de la mémoire ou de l'émotion de sa vie antérieure de chenille !*** *C'est stupéfiant quand on sait que la chenille s'est transformée en liquide avant de devenir papillon*.

La graine, l'œuf, et le papillon, où la vie est apparue à partir d'un réarrangement complet d'atomes à partir d'entités non vivantes totalement différentes, sont-ils des exemples suffisants de la part de Hashem pour nous convaincre de la résurrection ? La *Guémara* compare l'enterrement des morts à la plantation d'une graine.[2] ***Si un papillon peut émerger de sa « soupe », un homme ne pourrait-il pas émerger de sa propre « soupe de poussière »***, comme le décrit *Rabbi Chimon bar Yohaï* dans le *Zohar HaKadosh* ?[3]

Peut-être cela nous aidera-t-il à mieux comprendre et intérioriser le 13ème principe du *Rambam*.

(Pour recevoir *Miracles de la Création* par e-mail: science613miracles@gmail.com

Par *WhatsApp*

1 Bien qu'il s'agisse ici de *sphinx du tabac* (*Manduca sexta*), je continuerai, par souci de continuité, à les appeler papillons. L'article scientifique en question est : Blackiston, D. J., Silva Casey, E., & Weiss, M. R. (2008). *"Retention of Memory through Metamorphosis: Can a Moth Remember What It Learned As a Caterpillar?"* PLOS ONE, 3(3), e1736

2 *Sanhédrin 90b et Kétubot 101b*. Là, *Rabbi Chia bar Yosef* apprend que l'homme ressuscitera vêtu en utilisant un *Kal Va'Homer* comme suit. Puisqu'une graine de blé, qui est plantée complètement nue (sans aucune de ses enveloppes), sortira vêtue de nombreuses couches (enveloppes), à plus forte raison l'homme, qui est enterré avec des vêtements, en ressortira nécessairement vêtu. (Merci au *Rav Aharon Pessin* pour cette source)

3 *Zohar Parachat Pin'has P.221*. Là, il est décrit qu'au moment de la résurrection, l'indestructible os *Luz* du défunt fondra en une substance lactée qui se mélangera aux os décomposés et aux autres parties du corps, pour ensuite se coaguler en un nouveau corps pur. L'âme se réunira alors avec ce nouveau corps pur. (Merci au *Rav Shabtai Gan* pour cette source)

Cadeau convaincant ou partie du prix ?

LITIGE FINANCIER

Rav Réouven Cohen

Av Beth Dine «Michpat Chalom»

MICHPAT CHALOM
BETH DIN

RÉGLEMENT DE LITIGE, RÉDACTION DE TESTAMENT ET HÉTER ISKA:

06 66 90 51 78
www.michpat-chalom.org

Les trois frères Levy ont refusé le prix élevé que M. Schwartz leur proposait pour acheter l'appartement qu'ils ont hérité de leur père. Dov et Eli Lévy sont pourtant intéressés de le vendre, mais ils ne veulent pas entrer en conflit avec leur frère David. Ce dernier prétend que les prix étant en hausse, ils ont tout intérêt à attendre pour le vendre. M. Schwartz réussit à convaincre David qu'il est improbable que les prix augmentent de plus de 300,000 shequels. Il lui propose discrètement une enveloppe de 100,000 shequels supplémentaires (qui correspondrait à sa part des 300,000 shequels) pour qu'il accepte de vendre. David se demande s'il a le droit d'encaisser cette somme sans en parler à ses frères.



Réponse : les frères Lévy sont associés dans l'appartement. Toute somme perçue sera au profit de l'association. Si David veut toucher seul les 100,000 shequels, il lui faudra l'accord de ses frères.

Développement : Bien que la somme ait servi à convaincre David de vendre, elle reste considérée comme un paiement pour sa part de l'appartement. La question est de savoir si David peut recevoir davantage que ses frères pour sa part dans l'appartement. Le Choul'han Aroukh ('Hochen Michpat 178,1) stipule que si un associé reçoit, suite à sa demande, un rabais à la douane sur les taxes pour la marchandise appartenant à l'association, ce rabais doit profiter à tous ses associés. Ce n'est pas le cas quand le douanier a offert de lui-même ce rabais en disant : « Je le fais pour toi ! ». Le Nétivot Hamichpat met cette halakha en relation avec une autre (Choul'han Aroukh 176,28) : si l'un des associés intervient pour récupérer une partie d'une dette auprès d'un emprunteur non-juif qui refuse de payer, en disant auparavant : « Je le fais dans mon intérêt », toute la somme recouvrée lui revient. Le Nétivot Hamichpat répond que dans le cas des impôts, l'associé est tenu de faire de son mieux pour tous les membres de l'association. Aussi, tout ce qu'il fera ou dira sera au profit de tous les associés, et ce, tant qu'ils sont tenus par un contrat d'association. Ce n'est pas le cas dans la deuxième halakha citée, où l'associé quitte l'association en annonçant qu'il va intervenir pour lui-même.

Dans notre cas, bien que les frères Levy soient encore associés et vendent l'appartement ensemble, puisque l'offre de 100,000 shequels ne vient pas suite à la demande de David mais au contraire suite à son refus de vendre, elle sera a priori comparable à celle du douanier qui a de lui-même proposé le rabais en disant : « Je le fais pour toi ! ». La somme devrait donc revenir entièrement à David. Mais après réflexion, il me semble que s'il n'obtient pas l'accord de ses frères pour toucher seul cette somme, il devra la partager avec eux. En effet, l'obstination de David à attendre la hausse des prix équivaut, en fait, à une demande explicite de sa part. Refuser de vendre est la meilleure façon d'obtenir un prix plus élevé. Or le Netivot Hamichpat a établi que dans une association, tout ce que l'un fera ou dira profitera automatiquement à tous les membres. Ces 100,000 shequels devront donc être partagés par les trois frères.

Les médicaments et la cacherout 3/3

CACHEROUT

Franck Delache

Nous allons donc conclure notre étude avec le cas d'un malade dont la vie n'est pas en danger, mais qui souffre, et dont le traitement a un bon goût (pastilles à sucer, sirop etc…). Il faut préciser que le problème se pose généralement aussi bien si le principe actif est bon que s'il était désagréable et on a rajouté des excipients sucrés pour faciliter son ingestion.

Les sources de l'interdiction

Le Talmud dans Pessa'him (25a) définit qu'en l'absence de danger, il est interdit d'utiliser un aliment interdit par la Torah pour se soigner. Qu'en est-il si l'interdit est d'ordre rabbinique (vin des non-juifs, fromage et dérivés…) ? Il ressort d'un fait rapporté plus bas que les 'hakhamim ont permis d'utiliser une pommade préparée à partir d'olives ayant le statut de Orla, si ce n'est pas la façon habituelle de la préparer, car l'interdit ne sera plus de la Torah et les rabbins n'ont pas étendu l'interdiction en cas de maladie, même sans danger. Pourra-t-on également consommer un traitement contenant un tel interdit, de la même façon qu'on peut l'utiliser par voie externe ?

Le Ritva et le Ran qui commentent cet extrait de la Guémara précisent clairement que l'autorisation rabbinique est d'utiliser (hanaa) ces produits, mais on ne trouve aucune source pour en manger ou en boire, ils seraient donc au même niveau que les interdits déoraïta, exclus en l'absence de danger.

Bien que cet avis soit légèrement débattu parmi les richonim, le Choul'han Aroukh et le Rama (Y.D. 155,3) ont tranché dans ce sens : en l'absence de danger ils interdisent de consommer un interdit même rabbinique. Le Rama rajoute que les autorisations ne valent qu'en l'absence de substitut permis, mais si on peut remplacer par un produit permis, même s'il faut différer un peu le traitement (et qu'il n'y a pas de risque médical évidemment), on ne pourra pas prendre le médicament interdit.



Le risque de perdre un membre

Il faut cependant préciser que si le malade peut perdre un membre, sans que sa vie soit en danger, le Ran rapporté dans le Pit'hé Téchouva autorise de manger et boire un interdit dérabbanan. Le Péri Mégadim (O.H. 328) confirme cet avis. Le Chakh (Y.D. 157,3) tend même à autoriser un issour de la Torah dans ce cas.

Les solutions

- Envelopper le médicament et l'avaler : le Michné Lamelekh (Maakhalot assourot 14,12) explique que de même que si quelqu'un enveloppe la matsa (dans une feuille de salade ou un papier) et l'avale, il n'aura pas accompli la mitsva à Pessa'h, s'il enveloppe un interdit et l'avale il sera patour car cela ne s'appelle pas consommer. D'après cette position, le Or Létsion (Vol.3,5,2) et le Halikhot Chelomo (4,7) autorisent à pessa'h de prendre un médicament 'hamets de cette façon, en l'absence de traitement cacher lepessa'h. Cependant, le Ktav Sofer (O.H. 97) tranche qu'il reste néanmoins un issour dérabbanan à agir ainsi. Le A'hiezer (3,31) et le 'Hokhmat Adam (88,6) refusent donc cette solution. Mais en cas de grande nécessité on aura sur qui s'appuyer pour l'utiliser. Ce principe est aussi applicable pour des gélules, même si le produit à l'intérieur a un bon goût.

- Avaler directement : en commentant le Rama (Y.D. 155,3) que nous avons déjà cité, le Chakh (14) précise au nom du Mordékhi que l'interdiction n'est que si on le mange de façon normale, mais si l'absorption ne procure pas de plaisir, cela sera permis. Le Pit'hé Téchouva (Y.D. 155,6) envisage cette solution. Pour le Noda Biyéhouda (Y.D. 35) elle ne serait applicable que pour un interdit rabbinique, mais pour le Torat 'Haïm même un issour de la Torah pourra être avalé ainsi.

Rav Chlomo Zalman Auerbakh (Min'hat Chélomo 1,17) tranche clairement que pour un comprimé destiné à être avalé, cela ne s'appelle pas manger et on pourra le prendre même s'il a un bon goût.

- Autres principes : en cas de réel besoin et en l'absence de substitut cacher, on pourra autoriser le traitement grâce à la combinaison de plusieurs principes halakhiques (leur développement serait trop complexe pour notre cadre) : le principe actif ne dépend pas du issour en soi (Or Saméa'h), demi chiour (rav Kluger), sfek sféka, dénaturation des ingrédients, l'édulcorant a été ajouté ensuite au principe actif (rav Auerbakh et rav Neuwirth). Cependant, souvent l'utilisation de ces principes implique de connaître exactement les matières premières utilisées, leurs proportions, et le mode de fabrication du médicament, et c'est généralement presque impossible. C'est pourquoi il faut les réserver aux cas d'extrême nécessité et sur avis d'un rav compétent.

Qu'Hakadoch Baroukh Hou envoie la guérison et la bonne santé à tous Ses enfants, et que l'étude de ces halakhot reste toujours théorique.

Le Nespresso de Chabbat

partie 1

HALAKHA

Rav ‘Haim Bloede

Introduction.

Il fut un temps où un café, c’était une cuillère de nescafé, un peu de sucre et de l’eau bouillante. Ce temps-là n’est plus ; qu’il s’agisse de Nespresso ou de machine à espresso, de grains de plus en plus spéciaux, l’heure est au raffinement. Plus personne ne boit de nescafé…sauf le Chabbat ; pas de machines le Chabbat. Que ne sacrifie-t-on pas pour le Chabbat : téléphones réseaux sociaux, passe encore. Mais le café, là c’en est trop.

C’est face à cette tragédie que plusieurs compagnies proposent une solution, que-dis-je, une libération, le Nespresso du Chabbat™. Comment ça marche ? Comme ceci : En haut, une pompe manuelle qui se visse sur un réservoir d’eau chaude doté d’une valve au fond. Le réservoir vient se visser sur un cylindre dans lequel on vient placer une capsule Nespresso, au fond de ce cylindre une grille qui vient percer la capsule comme on en trouve dans les modèles Nespresso classiques, puis en dessous un verre qu’on imbrique en dessous de ce cylindre. Une fois le réservoir rempli d’eau chaude et la capsule placée dans le cylindre, on pousse sur la pompe pour projeter de l’eau bouillante pressurisée dans la capsule Nespresso, procédant ainsi à l’extraction du café qui finira dans le verre.

Ainsi, plus besoin d’électricité et donc plus de problème.

Plus de problème vraiment ?

Il y a en fait quatre problèmes à traiter :

A. Au fond de la machine se trouve une grille qui vient filtrer le liquide et assurer qu’on ne trouve pas de marc de café dans la tasse, or filtrer est interdit Chabbat, c’est en effet une forme de tri.
B. Verser de l’eau bouillante sur du café, n’est-ce pas le cuire ?
C. Est-il autorisé de visser et de dévisser différents éléments d’un objet, n’y-a-t-il pas ici une construction, prohibé le Chabbat ?
D. Enfin, les ingénieurs Nestlé ont conçu un motif précis de perçage de la capsule, sans lequel l’extraction ne sera pas réussie. Ce perçage ne constitue-t-il pas la finition d’un objet, un Maké Bépatich.

Voici les quatre sujets qui nous occuperont dans les articles à venir.

Sujet A. L’utilisation d’un filtre à café pendant Shabbat.

Faire un café au moyen de café moulu et d’un filtre pose deux problèmes. Il faut d’abord savoir que quand on procède à l’extraction de café moulu, une partie seulement du grain est dissoute, tandis que le reste du grain ne se dissout pas dans l’eau et reste sous forme de marc de café. On pourrait donc penser que l’extraction du café est une forme de ‘Borer’, c’est-à-dire de tri où l’on sépare le bon, l’essence, du mauvais. Une autre question se pose, filtrer de l’eau est interdit[1], or on filtre ici l’eau qui s’est mélangée au café en poudre avec un filtre.

Une Mishna, cependant, semble autoriser quelque chose de comparable : « On peut mettre de l’eau sur de la lie de vin déposé sur un filtre afin de la clarifier[2] ». Selon le Michna Béroura[3], il s’agit de lie déposée sur un filtre avant Chabbat, duquel presque tout le jus s’est écoulé, et pour extraire ce qui en reste, on fait couler de l’eau par-dessus. Or, ceci pose les mêmes problèmes que nous avons mentionnés précédemment. C’est d’ailleurs

1 שבת דף קל”ז עמוד ב’
2 שם דף קל”ט עמוד ב’, שולחן ערוך סימן שי”ט סעיף ט’
3 שם סעיף קטן ל”ג



la raison pour laquelle le Pri Mégadim[4] donne une explication différente.

Le Michna Béroura répond à la deuxième question ainsi : puisque l'eau est claire à l'entrée, on ne considère pas ça comme un filtrage. Le 'Hazon Ich[5] développe : puisqu'au début de l'action de l'homme, l'eau était claire, même si elle se mélange après avec de la lie, du sable ou autre, avant d'être filtrée, il n'y a pas ici d'action de filtration.

Selon ses propos, on identifie l'action dans sa totalité avant de déterminer s'il y a un interdit. Or, au départ de son action, l'eau est claire, non mélangée. Par conséquent, on ne verra pas le fait de faire couler l'eau au travers de la lie comme une filtration de l'eau.

Il reste cependant encore à répondre à la première question, pourquoi n'y-a-t-il pas un tri entre le jus et la lie ?

On peut répondre que trier, c'est opérer une séparation entre deux éléments distincts mais mélangés, il faut donc que ces deux éléments se retrouvent en fin de processus, un qui tienne lieu de nourriture et l'autre de déchets. Or, dans notre cas, le jus de raisin est tout de suite mêlé à l'eau, il n'y a donc pas de tri[6].

En ce qui concerne le café, c'est peut-être plus simple encore, on pourrait soutenir que les trois conditions de tri autorisé sont remplies : on trie sans outils en versant de l'eau, en séparant le bon du mauvais, afin de consommer tout de suite. Le filtre n'intervient qu'après, pour séparer le café du marc de café, mais pas pour séparer l'essence de café du marc.

Conclusion partielle :

Il ne semble pas y avoir d'interdit de Borer, de tri, lorsqu'on prépare un espresso le Chabbat. Les autres problèmes n'ont cependant pas encore été traités, ils le seront plus tard. Il ne faut pas voir ici une permission d'utiliser ces machines.

4 משבצות זהב שם סעיף קטן י'

5 חזון איש אורח חיים סימן נ"ג

6 מצאתי אחר כך הסבר זה בספר דרך ישראל שבת חלק א' עמוד רס"ג ובעין זה בחוט השני חל קב' פרק כ"ה סעיף קטן י'

‘Hanouka : inaugurer un Beth Hamikdash résistant à toutes les épreuves

CALENDRIER

Rav Betsalel cohen

Lorsque l’on analyse l’essence du moed de ‘Hanouka, Nos Sages nous enseignent (Chabbat 21b) qu’à la suite du miracle de la fiole d’huile : « L’année suivante, ils instituèrent ces jours comme des jours de fête avec Hallel et Hodaa (remerciement) ». Rachi et le Rambam divergent sur le sens du terme hodaa, selon Rachi, il s’agit de la récitation de Al Hanissim, tandis que selon le Rambam il s’agit de l’allumage, par lequel nous exprimons notre reconnaissance envers Hachem pour les miracles accomplis en notre faveur. Il semblerait donc que la avoda de ‘Hanouka consiste à louer Hachem et à Le remercier pour les miracles dont nous avons bénéficié.

Pourtant, le Ram’hal explique dans Dérekh Hachem que ‘Hanouka a pour vocation de faire rayonner à nouveau la lumière spirituelle révélée à cette époque, la victoire des Cohanim sur les Grecs, qui cherchaient à détourner Israël du service d’Hachem. Les Cohanim résistèrent et permirent au peuple de revenir à la Torah et la Avoda. Particulièrement la Ménora dont les Grecs contestaient la signification et que les Cohanim rétablirent dans toute sa pureté.

Il ressort de ses propos que ‘Hanouka ne consiste pas seulement à remercier Hachem pour les miracles de l’époque des ‘Hachmonaim, mais aussi à remporter aujourd’hui la victoire sur la « Grèce » contemporaine : le Yetser Hara, qui attire l’homme vers les plaisirs extérieurs de ce monde.

Par ailleurs, le nom même de la fête, ‘Hanouka, signifie « inauguration ». Il fait référence a la ré inauguration du Second Beth Hamikdach par les ‘Hachmonaim, après que les Grecs l’eurent profané et interrompu le service pendant plusieurs années. Mais pourquoi cette inauguration constitue-t-elle un élément si essentiel de la fête, alors qu’elle semble simplement marquer le retour à la situation antérieure, rendue possible par la victoire sur les Grecs ?

L’inauguration : une éducation à résister aux épreuves

Le terme « inauguration » désigne, comme le traduit le Metsoudat Tsion (Mélakhim 1,8), le commencement d’une chose afin qu’elle puisse perdurer. Le mot ‘Hanouka est ainsi apparenté à l’éducation : éduquer un enfant, c’est le guider dès ses débuts pour qu’il puisse ensuite poursuivre seul dans la bonne direction. De même, inaugurer une maison, c’est lui donner les fondations qui lui permettront de tenir durablement.

Après avoir construit à Soukot notre Beth Hamikdach et goûté à la proximité de la Chékhina, vient l’hiver, période d’obscurité aux longues nuits, de dissimulation et d’épreuves. Nous devons alors apprendre à résister aux difficultés et éduquer notre maison à tenir bon, malgré le Yetser Hara et les tentations.

C’est le moed de ‘Hanouka : les ‘Hachmonaim ont vaincu les Grecs, leurs décrets et leurs séductions, qui avaient entraîné une chute sans précédent au sein du peuple juif, donnant naissance aux Mityavnim, les Juifs hellénisés. En remportant cette double victoire malgré les épreuves, ils éduquèrent leur Beth Hamikdach à résister durablement aux difficultés. C’est pourquoi ce moed s’appelle au nom de cette inauguration.

Yossef Hatsadik, modèle de résistance aux épreuves

‘Hanouka tombe toujours pendant les parachiot de Yossef Hatsadik, car Yossef incarne l’éducation (midat yessod) à la résistance et nous enseigne comment traverser les épreuves. Il nous transmet deux principes essentiels.

Le premier est d’accepter l’épreuve en comprenant qu’elle nous est envoyée par Hachem afin de nous faire grandir et de devenir un réceptacle de la Chékhina, quelles que soient les circonstances. Lorsque Yossef quitte la maison de Yaakov pour devenir

esclave en Égypte, il ne sombre ni dans le désespoir ni dans la tristesse. Il comprend que sa mission consiste à servir Hachem là où il se trouve : « Il fut dans la maison de son maître égyptien », puis « il fut dans la prison ». En effet, c'est grâce à son travail d'éducation qu'il réussit à ancrer dans le Klal Israel des capacités énormes à se préserver de l'immoralité d'Egypte.

Le second principe est la confiance en Hachem. Il nous donnera la force de surmonter les épreuves. « Son maître vit qu'Hachem était avec lui et qu'Hachem faisait réussir tout ce qu'il entreprenait ». Il affirme également devant Paro : « Ce n'est pas moi ; c'est Hachem qui donnera une réponse favorable à Paro. »

Les 'Hachmonaim agirent de la même manière. Bien que peu nombreux et faibles, ils partirent combattre avec la confiance qu'Hachem mènerait la bataille pour eux. En devenant des réceptacles de la Chékhina, ils méritèrent Sa révélation et les miracles de 'Hanouka. Ainsi ils parviennent à inaugurer le Beth Hamikdach de sorte à ce qu'il résiste à toutes les épreuves.

C'est également le sens du miracle de la Ménora : elle symbolise le fait d'être un réceptacle de la Chékhina[1]. La Grèce et le Yetser Hara contestent cette possibilité, cherchent à nous montrer notre faiblesse et tentent de nous décourager dans notre combat contre eux.

1 Notre travail principal est donc la préparation des mèches c'est à dire du réceptacle ce qui nécessite un cohen alors que l'allumage qui correspond à la résidence de la chékhina sur nous est réalisée par Hachem et ne nécessite donc pas de cohen.

Vaincre le Yetser Hara par la reconnaissance

Notre avoda à 'Hanouka consiste donc à devenir des réceptacles de la Chékhina afin de vaincre le Yetser Hara. Nous y parvenons par la hodaa, la reconnaissance : comprendre que nous ne sommes pas les véritables artisans de notre réussite, mais que tout nous vient d'Hachem.

Les noms mêmes des 'Hachmonaim évoquent cette idée de don et de reconnaissance, notamment Matityahou, Yo'hanan et Yéhouda.

Ainsi, après avoir construit paisiblement notre Beth Hamikdach à Soukot, nous devons l'inaugurer en lui donnant une résistance face à toutes épreuves à 'Hanouka.

C'est le sens des paroles de Al Hanissim : « Ils instituèrent ces huit jours de 'Hanouka pour le Hallel et la reconnaissance, et Tu accomplis pour eux des miracles et des merveilles… ». L'institution de 'Hanouka eut lieu un an après les miracles, de quels miracles parle-t-on ici ? Il s'agit de ceux que nous méritons chaque année : « Et Tu accordas à Ton peuple Israël une grande délivrance et un salut comme en ce jour même. »

C'est le sens profond du chant Maoz Tsour : « il Te revient de Te louer ; rétablis la demeure de ma prière, et là, nous offrirons des sacrifices de reconnaissance. » Grâce à cette reconnaissance, nous pourrons vaincre le Yetser Hara qui nous attaque aujourd'hui. Alors, nous pourrons conclure : « Au moment de préparer un égorgement de l'ennemi aboyant, alors j'achèverai, avec un Mizmor l'inauguration du Mizbea'h ».



À partir de quel âge commence l'éducation ?

EDUCATION

Rav Ephraim Perez



Dans la Halakha, il existe la notion d'« âge de l'éducation » (‘hinoukh), c'est-à-dire le moment où nos Sages nous ont enseigné à éduquer nos enfants dans l'accomplissement des commandements (mitsvot). On pourrait ainsi déduire qu'avant cet âge, il n'existe aucune obligation de les éduquer. De fait, nous n'imposerons pas à un bébé d'un an de secouer le loulav, même s'il est capable de le tenir, ni de consommer un kezait de matsa, même s'il sait manger. C'est pourquoi certains estiment qu'à cet âge, un enfant est considéré comme un non-juif en ce qui concerne les commandements de la Torah. Certes, il est interdit de lui donner de la nourriture non casher de nos propres mains, mais s'il venait à en consommer de lui-même, cela ne constituerait aucune infraction, puisqu'il n'est pas soumis aux obligations.

Toutefois, il convient de distinguer entre l'éducation active et l'éducation passive.

On raconte qu'un jeune homme marié se rendit auprès du Steipler pour lui annoncer que son épouse venait de mettre au monde un petit garçon, et qu'il souhaitait l'éduquer dès son premier jour. Que devait-il faire ? Le Steipler lui répondit qu'il avait déjà neuf mois de retard.

Cela signifie qu'en matière d'éducation passive, la notion d'« âge de l'éducation » n'existe pas.

L'éducation passive correspond à ce que l'enfant absorbe à travers l'ambiance du foyer, ce qu'il voit et ce qu'il entend, bien qu'il ne comprenne encore rien. Tout cela exerce une influence directe sur le nourrisson. Plus encore, dès la période de la grossesse, certaines personnes veillent scrupuleusement à ce que la femme enceinte ne contemple pas d'animaux impurs, car tout cela a un impact sur le fœtus.

L'explication de ce phénomène est que, si le corps n'est pas encore parachevé — de même que le corps et l'intellect du nourrisson ne sont pas développés —, l'âme, en revanche, est une âme complète. Elle entend, voit et perçoit ; c'est pourquoi tous ces éléments extérieurs exercent une influence sur le fœtus et le nourrisson.

Les Grecs avaient imposé aux Juifs d'inscrire sur la corne du bœuf : « Je n'ai point de part dans le Dieu d'Israël ». Quel était le sens de cette exigence d'écrire précisément sur la corne du bœuf ?

Les exégètes expliquent que « la corne du bœuf » (keren ha-shor) désignait en réalité le biberon servant à nourrir les bébés de lait, dont une extrémité était étroite et l'autre large. Bien que le nourrisson buvant son lait ne lût pas ce qui était inscrit sur cette corne — d'autant qu'il était absorbé par sa tétée et se désintéressait totalement de l'origine du contenant ou de l'inscription —, cela s'infiltrait néanmoins dans son âme, semant plus tard des germes d'hérésie chez cet enfant.

Il est donc primordial d'être extrêmement vigilant quant à ce que voient et entendent les nourrissons, ainsi qu'à l'atmosphère régnant à la maison, car tout cela façonne l'enfant. Nous pourrons ainsi épargner bien des difficultés futures, de nombreux problèmes à l'adolescence trouvant leurs racines profondes dans la psyché de l'enfant, en raison de ce qu'il a perçu ou entendu au berceau.

Mieux vaut prévenir que guérir : nous pouvons ainsi éviter bien des tourments, qui trouvent parfois leur origine dans des détails infimes. À titre d'exemple, pour favoriser le développement visuel du nourrisson, on a coutume de suspendre au-dessus de son berceau divers dessins et images représentant des créatures du monde, des formes ou des poupées — autant d'objets dépourvus de toute portée éducative. En revanche, pourquoi ne pas placer des portraits colorés de Sages (rabbanim), qui possèdent, eux, une dimension éducative, permettant d'imprégner l'esprit de l'enfant de l'image des Justes ?

C'est précisément ainsi qu'il est raconté au sujet de la mère de Rabbi Yohanan que, dès le jour de sa naissance, elle plaça son berceau au sein de la maison d'étude (Beit Midrash), afin que rien d'autre que les paroles de la Torah ne vienne frapper ses oreilles.

Deux haricots

MÉDECINE

O.S.

Deux haricots pour 180 litres par jour !

Il est 7 heures du matin. Yonathan s'est levé, a fait Nétilat Yadaïm ainsi que sa toilette du matin. Quelques minutes plus tard, il s'installe devant son siddour et récite, un peu machinalement, la bénédiction d'**Acher Yatsar** : « … qui a formé l'homme avec sagesse et a créé en lui des ouvertures et des cavités… »

Machinalement. Pourtant, s'il savait tout ce qu'implique cette bénédiction, tout ce que ses reins viennent d'accomplir pendant sa nuit de sommeil, il prendrait sans doute le temps de la prononcer mot à mot, peut-être même avec émotion.

DEUX HARICOTS DE 150 GRAMMES

Nos deux reins sont logés de part et d'autre de la colonne vertébrale, juste sous les dernières côtes, à l'arrière de l'abdomen. Chacun mesure **11 à 12 cm**, pèse environ 150 g et a la forme d'un haricot, de la taille d'un poing fermé. Ensemble, ils représentent moins de 0,5 % du poids du corps.

Et pourtant, ils reçoivent chaque minute plus **d'un litre de sang**, soit 20 à 25 % de tout ce que pompe le cœur. Rapporté à leur poids, ils font partie des organes les mieux irrigués



du corps : bien plus que le cerveau, et même plus que le cœur lui-même.

Pourquoi autant ? Parce que le rein n'a pas besoin de tout ce sang pour lui-même. Il le reçoit pour le **nettoyer**.

DEUX MILLIONS DE FILTRES

Au microscope, on découvre qu'un rein est constitué d'environ un million d'unités minuscules : les **néphrons**. Deux millions pour les deux reins. Chaque néphron est une usine de traitement complète, qui commence par un filtre : le **glomérule**.

Le glomérule est une petite pelote de vaisseaux sanguins d'environ 0,2 mm de diamètre, à peine visible à l'œil nu. Le sang y arrive sous pression, à partir des artères

rénales, et une partie du liquide est poussée à travers la paroi des vaisseaux, comme l'eau à travers le café moulu puis le filtre d'une cafetière.

Sauf que ce **filtre** est d'une finesse inouïe. Il est fait de trois couches superposées. La dernière est formée de cellules étonnantes, les **podocytes** (littéralement « cellules à pieds »), qui enlacent les vaisseaux de longs prolongements entrecroisés, comme les doigts de deux mains jointes. Entre ces « doigts », il ne reste que des fentes de quelques dizaines de nanomètres, des dizaines de milliers de fois plus fines qu'un cheveu.

Le tri est d'une précision remarquable. L'eau, le sel, le sucre et les déchets passent. Les globules rouges, les globules blancs, les plaquettes et la plupart des protéines restent dans le sang. La paroi est même chargée **électriquement** pour repousser l'albumine, la protéine la plus abondante du sang, pourtant à peine trop grosse pour passer. Quand ce filtre s'abîme, au cours du diabète par exemple, les protéines fuient dans les urines : c'est même l'un des premiers signes que recherchent les médecins dans cette pathologie.

180 LITRES PAR JOUR

Faisons le calcul. Les deux reins filtrent environ 120 millilitres de plasma par minute. Cela paraît modeste. Mais sur une journée, cela représente **180 litres**, l'équivalent d'une baignoire bien remplie.

Or notre corps ne contient qu'environ 3 litres de plasma sur les 5 litres de sang. Le plasma est la partie liquide du sang. Autrement dit, la totalité de notre plasma traverse le filtre rénal environ **60 fois par jour**, soit à peu près toutes les 25 minutes. Le temps de lire cet article, votre sang aura déjà été en grande partie filtré.

Et combien d'urine produisons-nous chaque jour ? Environ 1,5 litre. Moins de **1 %** de ce qui a été filtré.

Où sont passés les 178 litres restants ? Le rein les a **récupérés**, presque goutte à goutte, en faisant le tri, molécule par molécule, entre ce qu'il fallait garder et ce qu'il fallait jeter. Rien n'est laissé au hasard. Cette récupération s'adapte en temps réel aux besoins de l'organisme et à son état de santé. Certains médicaments la modifient.

UN SYSTÈME FAIT POUR DURER

Nous naissons avec tous nos néphrons : le rein n'en fabrique plus après la naissance. Mais la marge de sécurité est considérable. On peut vivre normalement avec un **seul rein**. Quand une personne donne un rein à un proche, celui qui lui reste grossit et augmente son travail, jusqu'à retrouver environ 70 % de la capacité des deux reins réunis.

Ces deux haricots de 150 grammes sont donc à la fois d'une finesse nanométrique et d'une robustesse étonnante.

Dans le prochain article, nous suivrons ces 180 litres dans le dédale du néphron pour découvrir comment le rein décide, à chaque instant, de ce qu'il garde et de ce qu'il rejette. Et pourquoi Yonathan, après une dafina un peu trop salée, se réveille de sa sieste avec une terrible soif.

